

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
9 novembre 2006 (09.11.2006)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2006/117479 A1

(51) Classification internationale des brevets :
F23H 1/02 (2006.01) *F23H 7/12* (2006.01)
F23H 17/00 (2006.01) *F23H 3/04* (2006.01)

(74) Mandataire : **HENNION, Jean-Claude**; Cabinet Beau
de Loménie, 27 bis, rue du Vieux Faubourg, F-59000 Lille
(FR).

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2006/000994

(81) États désignés (*sauf indication contraire, pour tout titre de
protection nationale disponible*) : AE, AG, AL, AM, AT,
AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO,
CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB,
GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG,
KM, KN, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, LY,
MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NG, NI, NO,
NZ, OM, PG, PH, PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK,
SL, SM, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ,
VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(22) Date de dépôt international : 3 mai 2006 (03.05.2006)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
0504506 3 mai 2005 (03.05.2005) FR

(71) Déposant (*pour tous les États désignés sauf US*) :
SARETCO [FR/FR]; 7 Grand Place, F-62250 Marquise
(FR).

(84) États désignés (*sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible*) : ARIPO (BW, GH,
GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM,
ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM),
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,
FR, GB, GR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, NL, PL, PT,

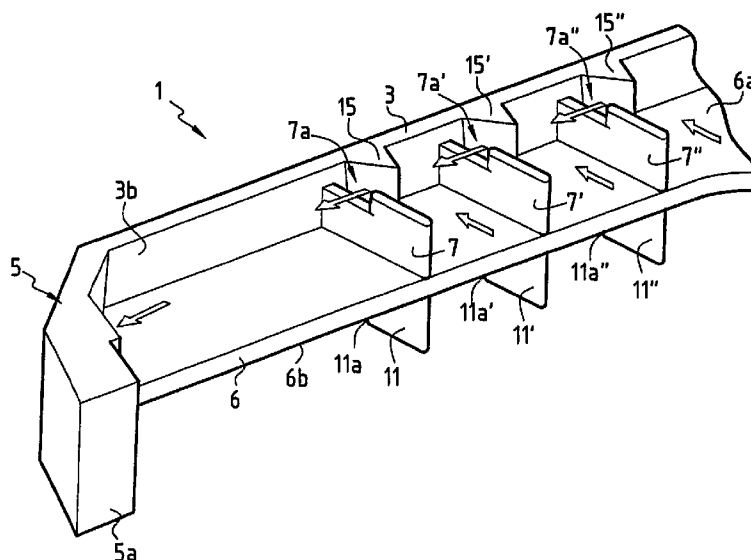
(72) Inventeur; et

(75) Inventeur/Déposant (*pour US seulement*) : **SIMPER,
André** [FR/FR]; La Cantragne - Audembert, F-62250
Marquise (FR).

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: GRATE BAR AND GRATE FOR A STEP-GRATE STOKER WITH DIRECTED AIR COMBUSTION

(54) Titre : BARREAU DE GRILLE ET GRILLE POUR FOYER A GRADINS SOLIDAIRES AVEC COMBUSTION A AIR
DIRIGE



(57) Abstract: The invention relates to a grate bar and to a grate for a step-grate stoker with directed air combustion. The invention is used in the field of furnaces for refuse conversion units. The bar comprises a tray whose upper surface receives the incinerated elements and which extends with a rear end and a front end each forming a return serving as a bearing point for the bar. The bar also comprises a longitudinal projection situated under the tray and extending at least partially between the rear and front ends. At least one flange is placed underneath the tray on a first side of the longitudinal projection. The invention is characterized in that this flange has at least one lateral recess that, together with the lateral recess of a flange of an adjacent bar, defines an air channeling passage up to the front end of the bar. As a result, the combustion air is advantageously channeled toward this end.

[Suite sur la page suivante]

WO 2006/117479 A1



RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(57) Abrégé : L'invention concerne un barreau de grille et une grille pour foyer à gradins solidaires avec combustion à air dirigé. Elle trouve son application dans le domaine des fours pour unités de valorisation de déchets. Le barreau comprend un plateau, dont la surface supérieure reçoit les éléments incinérés, et qui se prolonge en deux extrémités arrière et avant formant chacune un retour servant de point d'appui au barreau. Il comprend également une saillie longitudinale sous le plateau, s'étendant au moins partiellement entre les extrémités arrière et avant. Au moins une aile est disposée sous le plateau, d'un premier côté de la saillie longitudinale. De façon caractéristique, cette aile dispose d'au moins un évidement latéral définissant, avec l'évidement latéral d'une aile d'un barreau voisin, un passage de canalisation d'air jusqu'à l'extrémité avant du barreau. Ainsi, l'air comburant est avantageusement canalisé vers cette extrémité.